



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accession à la propriété

Question écrite n° 107962

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur l'annonce par le Gouvernement d'un dispositif pour permettre aux ménages à revenus modeste de devenir propriétaires, qui prévoyait la construction de 20 000 maisons vendues 100 000 €. En effet, les ménages devaient ainsi accéder, avec un budget limité, à une maison qui devait respecter des critères de qualité élevés, notamment des normes strictes en matière de développement durable, pour permettre à leurs propriétaires de réaliser des économies d'énergie. La qualité architecturale de ces maisons à 100 000 euros ainsi que leur localisation et leur intégration dans le tissu urbain avoisinant devaient également faire l'objet d'une attention toute particulière. Mais, selon la fondation Abbé-Pierre, seules 80 maisons ont été réalisées au prix initial et 800 autres ont, en réalité, coûté de 20 000 € à 50 000 € de plus que prévu. De plus, la construction de plusieurs maisons a été affectée par de nombreuses malfaçons. Elle lui demande donc de lui indiquer quel bilan le Gouvernement peut faire de ce dispositif.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107962

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4728

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)